



## Rapport AcoPraFor 2006-2016

Vous avez entre les mains le dernier rapport de notre association !

Pour fêter les 10 ans de l'association des praticiennes-formatrices et des praticiens-formateurs nous allons d'une part effectuer un bilan, mais d'autre part confirmer notre dissolution. Contradictoire ? Pas vraiment...Ainsi, à la veille de sa dissolution, effectuons tout azimut un bilan de nos réussites et échecs :

- ✚ Co-signataire pendant 7 années des certificats de la formation de **Praticien formateur dans le domaine social** à Espaces Compétences pour un total de presque 130 étudiants.
- ✚ Reconnaissance en 2010 par notre association du **CAS de formateur-trice à la pratique professionnelle ES dans le domaine social** dispensé l'Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle (IFFP).
- ✚ Fédérer dès 2006 dans une même association des professionnels issus de domaines habituellement éloignés : **la santé et le social**.
- ✚ Concernant **l'association** elle-même, nous avons assuré un suivi irréprochable de nos membres (contacts, relais, questions) ; créé des formulaires d'adhésion par catégories de membres ; créé une plaquette de présentation ; proposé des cotisations inchangées depuis 10 ans, une mise à jour en continu des données ; le suivi professionnel et la radiation des membres n'honorant pas leur engagement financier ; la création d'une base de données permettant l'extraction en temps réel des origines géographiques des membres ainsi que du domaine professionnel d'appartenances un budget réaliste et des comptes toujours dans le vert ; permis l'évolution de nos statuts en lien avec la demande par la création d'une nouvelle catégorie de membres (les groupes de PF) ; et assuré la rédaction d'une newsletter pour rester en contact entre deux AG.
- ✚ Création d'une **identité graphique** grâce au logo commandité auprès d'un peintre-graphiste suisse expatrié en France : le profil de l'étudiant, trois traits, un œil, celui du PF derrière, légèrement plus grand, en soutien. Tourné, ensemble, vers le futur.
- ✚ Création d'une **charte à l'intention du praticien-formateur**, notre plus belle création ! Issue d'un travail significatif effectué par une commission composée de membres de l'association, d'abord nommée « recommandations à l'intention du PF », soumise à la critique de nos partenaires ; modifiée en fonction des retours et de l'évolution du contexte. En 2014 elle est arrivée à maturité. Nous en sommes fiers.
- ✚ Toutefois, inscrit dans nos statuts (article 3 : « Faire reconnaître, valoriser et défendre le statut et la fonction de praticien formateur ») nous avons souhaité identifier les besoins des PF. Pour cela, le comité a élaboré un ambitieux questionnaire concernant les **conditions et pratiques de PF**. Il avait comme but d'explorer les différentes pratiques actuelles et d'identifier les besoins des PF. L'atteinte de cet objectif nous aurait permis de définir une position commune associative et d'oeuvrer avec les partenaires à une harmonisation

équitable des conditions d'encadrement et de rémunération du PF. Hélas, faute de disponibilités, nous n'avons pas réussi à analyser les résultats obtenus malgré le temps investis par les membres et le comité.

- ✚ Participation à la **reconnaissance d'acquis PF de la HES-SO**, d'abord par le biais des commissions cantonales (Valais, Vaud, BeJuNeFri, Genève, Germanophone) puis la commission romande. Plus de 1300 dossiers, répartis sur les cinq commissions cantonales, ont été traités entre 2005 et 2009. Puis environ 225 dans la commission romande depuis.
- ✚ **Membre de la tripartite** qui réunit les représentants des sites HES, des employés et des employeurs du domaine social. Cela a été l'occasion de suivre l'évolution de l'offre dans la HES, d'assurer, par notre présence, un lien avec les praticiens, l'occasion de prendre connaissance des projets ou réalisations en cours, recherches, enquête sur la formation en emploi, réalités cantonales.
- ✚ **Contacts avec les écoles** (HES-SO Valais, ES domaine social Sion, EESP Lausanne, l'école de santé Fribourg, HEF-TS Givisiez, esede Lausanne, ARPIH-Yverdon) par le biais de séances d'échanges, de présentations de notre association, de participation à des commissions et d'enseignements dans les cursus de formations de PF. Toutefois nous aurions dû augmenter notre investissement dans les écoles : présentations de l'association ; participer de manière plus importante à la formation des PF et à la formation continue. Rassembler les différents groupes de PF dans un objectif de partage et d'harmonisation. Développer des lieux de ressources pour les PF (nous avons essayé avec un groupe d'intervision qui n'a pas suscité d'intérêt auprès de nos membres).
- ✚ Membre de la **Plate-forme emploi de l'école supérieure en éducation de l'enfance** (esede) dans le but de créer un partenariat avec l'école et les milieux professionnels concernés. Nous avons réfléchi avec les PF sur l'évolution du métier, le suivi des élèves sur le terrain et les pistes d'amélioration de la collaboration entre le terrain et l'école.
- ✚ Dès la création de l'association, nous avons souhaité **changer de lieux pour chaque AG** en allant dans différentes écoles afin de développer des liens : HESAV filière TRM, esede, HES-La Source, HES-EESP, HECVS, es-L, ARPIH.
- ✚ Une participation à l'AG statutaire ne motivant personne, nous avons dès le départ associé une présentation d'une école, d'un travail, d'une conférence en première partie (avec attestation) avant la partie statutaire. Malgré ceci, en 2013 : il y avait seulement deux membres de l'association pour ce qui devrait être son temps fort ! Nous avons voulu comprendre en questionnant nos membres : manque temps, d'intérêts ? Les résultats malgré tout positifs de cette enquête nous ont amené de plein pieds dans la modernité : dès l'année suivante nous avons mis en œuvre notre première AG virtuelle, d'une durée de un mois, elle s'est déroulée là « où vous êtes ». Et quel succès avec 40% de participation ! Nous avons reconduit cette modalité l'année suivante avec un succès similaire.

Oui nous nous sommes investis, avons réfléchi, produits, su nous adapter, fait évoluer les statuts, tout en restant convaincus et déontologiques, proches des membres. Mais alors pourquoi l'AcoPrafor va-t-elle se dissoudre ? Les membres actuels du comité stoppent leur

mandat (10 ans quand même pour certains !) et l'absence de relève ne permet pas la continuité. Une association fantôme : ce n'est pas l'héritage que nous souhaitons. Autant convaincu aujourd'hui qu'il y a 10 ans en arrière, mais avec moins de disponibilité, nous préférons fermer boutique et laisser ainsi la place à ceux qui reprendront le flambeau sous une autre forme.

A ceux-là voici nos trois « commandements » :

- ✚ La charte tu prendras, son origine tu honoreras et son implémentation tu développeras.
- ✚ Un collaborateur scientifique (ou un étudiant en formation de PF) tu engageras de manière ponctuelle pour mener des mandats de recherche décidé en AG : le comité ne peut pas tout faire !
- ✚ Des contacts plus étroits avec les écoles tu créeras et tu maintiendras : présentations de l'association, enseignement de la pratique, participation à la formation de base, au développement de l'offre de formation continue au niveau tertiaire A et B, à des groupes de réflexions et décisionnels.

Nous remercions chaleureusement Madame Christine Guinard Dumas pour avoir assuré le secrétariat durant 10 ans. Réactive, constante, sans faille, rappelant à l'ordre le comité lorsqu'il se dissipait, toujours un café prêt, connaissant mieux que tout le monde les différents dossiers, au fait des informations dont le comité avait besoin pour prendre une décision. Elle a été la colonne vertébrale de l'association.

Nous remercions les membres du comité, passé et présent, pour leurs investissements, leurs qualités, leurs disponibilités et leurs convictions :

Messieurs Carruzzo, Cerrone, Clerc, Denereaz, Eppner

Mesdames Fournier, Grandjean, Kirchner, Paré, Poma Theler

Nous remercions les membres, tant ceux qui ont été actifs que ceux qui ont permis que l'association soit économiquement viable durant toutes ces années.

Pour la petite histoire, lorsque le 11 mai 2006 a vu la naissance d'une nouvelle association de praticien-formateur...elle était déjà vieille de neuf ans ! En effet, l'AcoPraFor avait pris ses racines dans la CoPraFor (Commission romande des Praticiens-Formateurs) née en 1997...mais elle-même prenant ses racines dans un protocole entre associations et école sociale datant de 1990 ! C'est donc une histoire de plus de 25 ans qui se clôt aujourd'hui.

Au plaisir de suivre la prochaine histoire.

Vlad Fernandez  
Président de l'AcoPraFor